

Identité québécoise : l'angle mort

Synthèse des textes de Rémi Savard publiés dans les journaux

Sylvie Vincent

Volume 40, Number 1-2, 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1007491ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1007491ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (print)

1923-5151 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vincent, S. (2010). Identité québécoise : l'angle mort : synthèse des textes de Rémi Savard publiés dans les journaux. *Recherches amérindiennes au Québec*, 40(1-2), 13–24. <https://doi.org/10.7202/1007491ar>



IDENTITÉ QUÉBÉCOISE : L'ANGLE MORT

Synthèse des textes de Rémi Savard publiés dans les journaux

Sylvie Vincent

DEPUIS LE TOUT DÉBUT DES ANNÉES 1970, Rémi Savard a réfléchi tout haut, par la voie de textes envoyés aux journaux et par ses interventions à la radio, sur des sujets dont la plupart peuvent être ramenés à une question unique et lancinante : pourquoi les relations entre les Québécois et les Premières Nations du Québec ne sont-elles pas ce qu'elles devraient être? Avec les sous-questions qui viennent naturellement à l'esprit : depuis quand et pourquoi se sont-elles détériorées, quelles devraient-elles être exactement, quand allons-nous enfin réagir pour ne pas transmettre ce gâchis aux générations futures? Le tout dans la perspective d'un Québec indépendant. Car, au moins jusqu'en 1995, la préoccupation première – je dirais, l'inquiétude profonde – exprimée par Rémi Savard est de savoir si le Québec, une fois devenu indépendant, serait capable de reconnaître non seulement la présence des Premières Nations mais aussi leurs droits et l'intérêt de leur compagnonnage pour un pays qui s'élancerait sur la voie de sa souveraineté.

C'est cette question que je tenterai de suivre au fil des interventions de Rémi Savard dans les médias, interventions le plus souvent

provoquées par l'actualité : projet de Livre blanc du gouvernement fédéral (1969); annonce par Robert Bourassa du projet de la Baie James (1971); jugement Malouf et son renversement par la Cour d'appel (1973); fin de l'Association des Indiens du Québec et naissance du Conseil Attikamek-Montagnais (1976) ainsi que, le 15 novembre de cette même année, arrivée au pouvoir du Parti Québécois; noyade, dont les circonstances n'ont pas été élucidées à la satisfaction de tous, de deux Innus dans la rivière Moisie (1977); rendez-vous manqué entre le gouvernement péquiste et les chefs des Premières Nations (décembre 1978); « guerre du saumon » (fin des années 1970) et événements tragiques (juin 1981) de Listuguj, à l'époque appelée Restigouche; référendum de 1980; rapatriement de la Constitution canadienne (1982); référendum de 1995, etc., jusqu'à la signature d'une entente de principe, dite « Approche commune » entre le gouvernement du Québec et quatre communautés innues (2002), ainsi qu'à la signature de la « Paix des Braves » entre le Québec et les Cris (2003).

Le corpus sur lequel je me suis basée est essentiellement celui des

textes parus dans les quotidiens du Québec¹. Je n'ai pas tenté de faire une analyse de contenu de tous ces écrits mais plutôt d'y suivre la question mentionnée plus haut, soit celle de la place qui devrait être faite aux Premières Nations dans un Québec indépendant ou au moins dans le Québec de l'avenir. Une façon de poursuivre avec Rémi Savard une conversation amorcée au milieu des années 1970². On verra que, dès cette époque, son idée est faite. Une fois son discours mis à plat, et même s'il en a écrit chacun des éléments en réaction aux événements de l'actualité, on peut y aller et y venir du début des années 1970 au milieu de la décennie 2000 sans y trouver de contradictions; on peut même repérer dans ce qu'il a écrit il y a trente ou trente-cinq ans de quoi expliciter ce qu'il a publié il y a dix ou quinze ans. Il reste, bien sûr, qu'aussi rigoureuse qu'ait été ma traque à la question des relations entre Québécois et Premières Nations, ce texte est le résultat d'une lecture personnelle des écrits de Rémi Savard.

Quatre acteurs se partagent la scène de ses observations : les nations amérindiennes (rarement les Inuits), le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec, et surtout la société québécoise dans sa relation avec les Premières Nations.

Pour ce qui est des Amérindiens, Savard se défend bien de parler en leur nom.

Personnellement, en tant qu'observateur et analyste, je m'adresse aux non-autochtones en espérant que du côté autochtone il y a également des analystes [...] pour tenter de développer un discours critique de distanciation vis-à-vis des politiques de leurs leaders. (1995 : 52)

Déjà, en 1979, il avait écrit : « Je parle en tant que moi, Québécois francophone indépendantiste et soucieux du contenu de cette indépendance. » (1979 – 1979a : 181³)

Lors de la conférence Harry Hawthorn qu'il est invité à prononcer en 1992, mentionnant que les organisateurs lui ont demandé de traiter de « La situation actuelle des Autochtones du Québec », il ajoute immédiatement :

Les Autochtones du Québec sont sans doute les personnes les plus habilitées à commenter leur situation. [...] Ai-je besoin d'insister sur le fait que je ne parlerai ni au nom des Autochtones ni au nom de qui que ce soit d'ailleurs? (1992 : 3)

Qui plus est, dès 1970, il indique clairement le lieu d'où il parle :

Il ne s'agit pas pour nous de parler au nom de qui que ce soit, et il ne peut être question d'oublier naïvement que nous appartenons nous-mêmes à la société dominante. (1970)

Savard indique cependant, quoique rarement, ce qu'il perçoit des volontés des Autochtones, de leur compréhension des événements et de leurs attentes face au

Québec. Il les invite parfois à tenir compte de telle donnée ou de telle situation, mais son objectif n'est manifestement pas de livrer une analyse ou une critique de leurs dires ou de leurs actions. En effet, l'essentiel pour lui est plutôt de comprendre les attitudes et les prises de position du gouvernement du Québec et de la société québécoise. Or, pour cela, il faut connaître en premier lieu la politique du gouvernement canadien à l'égard tant des Autochtones que des francophones du Québec.

Dans les trois premières parties, j'exposerai le discours de Rémi Savard sur ces acteurs que sont le gouvernement du Canada, celui du Québec et la société québécoise. Dans une quatrième partie, j'indiquerai les points qui m'ont le plus frappée dans les messages de Rémi Savard au Québec.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Dans plusieurs de ses textes, Savard rappelle l'histoire des relations avec les Premières Nations. Bien qu'au XVII^e et au XVIII^e siècle ces nations aient été des alliées avec lesquelles les Européens entretenaient des relations diplomatiques, au début du XIX^e siècle, lorsque leur appui militaire n'est plus requis, elles sont considérées par la Couronne britannique comme un fardeau financier dont elle veut se débarrasser (1992 : 5). Puis survient la révolte des Patriotes (1837-1838) et l'Acte d'union du Haut et du Bas-Canada (1841). « La constitution de 1841, écrit Savard, correspond au rêve canadien dans ce qu'il a de plus authentique : une seule langue officielle (l'anglais) et pas même un demi-mot sur les autochtones » (1992 : 5).

En fin de compte,

[...] les francophones allèrent [...] chercher ½ gouvernement pour eux seuls, ainsi qu'une proportion de sièges au gouvernement central. Les autochtones [quant à eux] restèrent dépourvus de même la plus infime fraction de gouvernement, puisqu'ils étaient devenus collectivement des mineurs dont les personnes et les biens étaient placés entre les mains du gouvernement central. (1992 : 5-6)

Par la suite, et pendant une centaine d'années, la Loi sur les Indiens a entériné cet état des choses en ce qui concerne les Autochtones, mais rien ne changea vraiment dans la relation tant des francophones que des membres des Premières Nations avec le gouvernement central. Par contre, au retour de la Seconde Guerre mondiale, les Autochtones qui y avaient participé s'aperçurent qu'en leur absence

[...] le gouvernement canadien [s'était emparé] de plusieurs de leurs terres, sous prétexte d'un effort de guerre agricole, alors que les terres déjà entre les mains des spéculateurs ne furent pas touchées.

Du côté francophone, on commença à trouver que les empiètements du fédéral dans des domaines de juridiction provinciale,

qu'on avait consentis en temps de guerre, prenaient un air de permanence.

Les mécontentements autochtones et francophones prirent de l'ampleur durant les années 60.

(1992 : 6)

En somme, les uns et les autres sont perçus depuis longtemps par le gouvernement canadien comme des empêcheurs de tourner en rond et ils le sont toujours en cette seconde moitié du xx^e siècle. Savard n'est pas le seul, montre-t-il (1982a), à constater qu'au moment du rapatriement de la Constitution, Pierre-Elliott Trudeau traitait les francophones et les Autochtones de la même façon : il s'agissait pour le premier ministre du Canada de faire disparaître la différence autochtone et de neutraliser le Québec.

Depuis 1760, francophones et autochtones ont constamment occupé des positions identiques dans le paysage mental des promoteurs du Canada. Le projet Trudeau ne vise à rien d'autre qu'à conduire à son terme le vieux rêve des hommes d'affaires du Bas et du Haut Canada : créer un vaste espace économique où circuleraient en anglais les personnes, les biens et les capitaux. (1981d)

Il y a toute une documentation qui montre que, pour le pouvoir central, la pire chose qui aurait pu arriver ça aurait été une certaine jonction entre les Autochtones partout au Canada et les francophones. En 1969, Trudeau avait été invité à Vancouver parce que les chefs indiens voulaient parler des droits aborigènes et il leur a dit : « Vous me faites penser aux séparatistes québécois. Vous êtes des séparatistes. » Après ça, il arrive au Québec et s'adresse aux nationalistes en leur disant : « Vous avez le complexe du wigwam. Voulez-vous être une tribu ou un peuple ? » Au fond, il ne faisait qu'exprimer de façon radicale, cohérente et claire une certaine vision du Canada, la même que Laurier d'ailleurs. (1987 : 5-6)

En 1981, Savard rappelle qu'il y a nombre d'années qu'il invite « les Québécois et leur gouvernement à prendre acte de l'identité de position des autochtones et des francophones dans l'imaginaire du Canada anglo-saxon » (1981d). Il a aussi dénoncé, au cours de la décennie précédente, la collusion entre le pouvoir fédéral et les puissances d'argent qui veulent « tirer le meilleur parti de nos richesses naturelles » (1973 – 1979a : 25). Ce faisant, il a mis en garde contre le fait que le pouvoir peut en arriver, à l'occasion, « à remuer les braises du racisme pour parvenir à ses fins » (1973 – 1979a : 25 ; voir aussi 1977a, 1977c : 8). En dressant francophones et Autochtones les uns contre les autres, notamment en misant sur le racisme latent, le gouvernement fédéral vise à les empêcher de reconnaître la similitude de leurs positions (1980a).

En effet, ce que le gouvernement fédéral « craindrait le plus, ce serait une alliance entre divers peuples qui aspirent à la souveraineté » (1977 – 1979 : 70). Dans ce contexte, écrit Savard à la fin des années 1970, Ottawa

serait trop heureux « de se débarrasser de cette *patate chaude* en la passant à un gouvernement péquiste en quête de nouvelles juridictions ! » 1979a : 110 ; voir aussi 1979 – 1979a : 144)

Le pouvoir fédéral rêve, depuis quelques années, de remettre entre les mains des provinces des milliers d'autochtones, que sa politique de multiculturalisme aurait tout à fait déculturés, et que sa politique d'extinction des droits aurait fini de dépouiller. (1979a : 167)

Car en réalité le gouvernement fédéral est très embarrassé par les réclamations territoriales des Autochtones et, même s'il tente de trouver une formulation plus « diplomatique » en proposant d'échanger des droits soi-disant peu clairs contre des droits plus nettement définis, il reste convaincu que la seule solution est d'éteindre les droits aborigènes (1982a).

Le Québec fera-t-il mieux ? Comment Rémi Savard voit-il la politique de la Province, peut-être futur pays, à l'égard Premières Nations ?

LA POLITIQUE DU QUÉBEC

UN QUÉBEC AUSSI SOURD ET AVEUGLE QUE LE CANADA

En réalité, selon Rémi Savard, le Québec ne veut rien savoir des Amérindiens et des Inuits. Il fait comme s'ils n'existaient pas. Au début des années 1970, Savard constate :

Dans nos écrits, discours, discussions, activités politiques, manifestations, etc., portant sur l'avenir du Québec, nous avons toujours, à toute fin pratique, passé sous silence la présence des Indiens et des *Esquimaux* répétant ainsi à leur endroit les gestes d'omission souvent adoptés envers nous par la majorité canadienne. (1970)

Au moment où Robert Bourassa lance le projet de la Baie James, Savard constate que l'on parle beaucoup de rentabilité économique mais que rien n'est dit sur les populations qui seront directement affectées par ce projet (1972a). À la suite des événements de Kahnawake en octobre 1979 (mort violente de David Cross), il parle, dans un article écrit avec Robert Vachon, de la « politique de l'autruche » du gouvernement qui, tout en ne pouvant ignorer que les Premières Nations aspirent à davantage d'autonomie, fait « comme si le problème n'existait pas » (1979b). Dans les années 1990 encore, il constate à quel point le gouvernement continue à se satisfaire d'improvisations et de laxisme et à donner aux Premières Nations une image identique à celle du Canada, en fait « celle d'un petit Canada » (1996). Selon lui, le Québec n'a fait que développer sa propre spécificité « de la surdité canadienne face aux aspirations nationales autochtones » (1991a : 146). Et il écrit quelques années plus tard : « [...] nous continuerons sans doute avec la plus parfaite

inconscience à faire comme si ces peuples n'étaient tout simplement pas là » (1996).

Cet aveuglement, cette surdité signifient concrètement que le Québec mène à son tour une politique d'assimilation et de mise en tutelle des Premières Nations. Pour celui qui pensait que le Québec, étant donné sa propre recherche d'autonomie et de souveraineté, aurait été plus ouvert que le Canada, la déception est grande. À la fin des années 1970, Rémi Savard déplore :

Le gouvernement québécois est en train de reprendre à son compte les mêmes illusions d'assimilation rapide des autochtones qu'avaient les premiers administrateurs de la Confédération canadienne. (1979a : 110)

Au Québec, trop d'intellectuels, et de toute tendance idéologique, souscrivent encore, consciemment ou non, à la stratégie de l'invisibilité. On fait comme si cette face de notre réalité devait demeurer éternellement cachée. Même le souverainisme officiel ne déroge pas d'un iota, dans le dossier autochtone, au génocide que la Constitution de 1867 avait confié en exclusivité au gouvernement central. Reprenons-nous à notre compte, après plus d'un siècle de vains efforts fédéraux, les navrantes illusions d'assimilation rapide des peuples autochtones ? (1979 – 1979a : 144)

En somme, le Québec dénie aux « premiers habitants de ce pays » le statut de peuples (2004). Assimilation ou tutelle, voilà ce qui leur est proposé. Et le Québec, une fois devenu indépendant, accédera « à l'enviable statut de tuteur aussi compréhensif que musclé, présentement monopolisé, ô injustice, par un parlement canadien à majorité anglophone » (1978 – 1979a : 151).

Que le Québec veuille rapatrier des responsabilités face aux premières nations est une chose mais Rémi Savard s'insurge contre ce qui se présente comme un « transfert de tutelle », et ce,

[...] sans qu'il y ait la moindre apparence de changer le schéma de maître à valet des relations protocolaires existantes. Je ne vois pas quel intérêt le Québec a à jouer les petits caporaux ? Il est en contradiction flagrante avec les principes de maturité politique qu'il met de l'avant pour lui-même. (1978)

LES AUTOCHTONES : DES CONCURRENTS MENAÇANTS

Comment se fait-il que le Québec reproduise la politique canadienne à l'égard des Autochtones ? C'est que, voulant lui-même conquérir sa souveraineté, il les voit comme des concurrents menaçants (1978 – 1979a : 154)

La rencontre sur le même territoire – au Québec – de deux [partenaires, les autochtones et les francophones] insatisfaits de la quinquillerie politique du pays [le Canada], fait qu'au lieu de se renforcer par une alliance, ils se perçoivent souvent comme des concurrents. Cette concurrence entre les deux types d'insatisfactions n'est possible qu'au Québec. Les difficultés qu'elle engendre sont le symptôme d'une maladie qui ronge les institutions politiques canadiennes dans leur ensemble. Cette maladie se nomme l'incapacité d'imaginer des structures politiques faisant place au pluralisme. (1992 : 4)

Or, le Québec serait-il capable, lui, de faire place au pluralisme ? Rémi Savard en doute :

[...] l'autochtone continue à être perçu comme notre plus sérieux concurrent. Plus encore que l'Anglais. Sa reconnaissance pour ce qu'il est et l'identité dont nous croyons nécessaire de nous revêtir demeurent mutuellement exclusives. (1991a : 147).

Alors que certaines nations, comme les Cris, pensaient trouver compréhension et alliance chez les Québécois, elles n'ont trouvé que « des gens fâchés de voir naître chez l'Indien un discours qui s'apparente au nôtre, parce qu'il devient un concurrent [...] » (1995 : 48).

Cette crainte de se trouver face à des concurrents s'alimente à plusieurs sources. Pour appuyer leurs revendications, les francophones ont besoin de se dire « de souche », donc en quelque sorte les autochtones de ce pays, ceux qui y vivaient une existence « aussi paisible que solitaire jusqu'à sa brutale usurpation par l'Anglais » (1991a : 147). Il leur faut aussi se percevoir comme les « opprimés absolus », ce qui explique que le Québec ne veuille pas reconnaître l'histoire de son propre colonialisme et aussi qu'il a caché celle de l'esclavage sur son territoire (1991a : 147). Le Québec a donc tendance à assimiler les Autochtones aux immigrants et aux Anglais. Les Premières Nations ont beau tendre la main et dire qu'elles comprennent le désir du Québec d'accéder à la souveraineté, celui-ci continue à les voir comme menaçantes : ne risquent-elles pas de s'allier au gouvernement fédéral pour empêcher le Québec d'atteindre son indépendance et, par ailleurs, leur « sauvagerie » ne risque-t-elle pas de nuire à l'image que le Québec veut donner de lui-même sur la scène internationale (1979 – 1979a : 154-155) ?

Bref, soucieux de les marginaliser à son tour, le Québec rejette les peuples autochtones dans un passé révolu et ne songe qu'à les folkloriser ou à les assimiler (1979a : 134). Même quand il accepte de leur reconnaître des droits, ce ne sont que des droits de chasse, de pêche et de piégeage, façon de les cantonner dans des activités dites traditionnelles (1982b). Il semble incapable de les considérer « comme de véritables compagnons de route » (1978 – 1979a : 155).

JUSQU'OU IRONT LES AFFRONTEMENTS ?

Parfois, Rémi Savard semble craindre le pire. En 1979, en pleine « guerre du saumon », il déclare en entrevue : « Je le prédis sans fierté aucune : nous aurons bientôt sur les bras une crise d'octobre autochtone », et il ajoute que les Québécois sont en train de développer leur « propre problème palestinien » (1979 – 1979a : 171). Deux ans plus tard, dans un article intitulé « Souveraineté

matraquée et association refusée », il dira à propos de l'invasion policière à Listuguj, le 11 juin 1981 :

Dans le cas de Restigouche, et en l'absence de toute espèce d'insurrection appréhendée, ce gouvernement a décidé de régler un problème constitutionnel par un déploiement policier de type octobre 70. (1981a)

En 1996, s'élevant contre le fait que, dans une entrevue de Lucien Bouchard, alors premier ministre du Québec, il n'a pas le moindrement été question des rapports du Québec avec les peuples autochtones, il écrit :

Se souvient-on du temps où des noms comme Beyrouth et Sarajevo évoquaient la douceur de vivre? Et si un jour quelque intervieweur-vedette d'une chaîne étrangère de télévision parcourrait des quartiers en ruine de Montréal, avec un air grave et sur un fond de musique à vous tirer les larmes... (1996)

LE QUÉBEC À COURT DE SOLUTIONS ORIGINALES

Pendant les trois dernières décennies du xx^e siècle, le gouvernement québécois – particulièrement lorsqu'il est péquiste – garde, aux yeux de Rémi Savard, une attitude de mépris face aux Premières Nations. Lors de la rencontre qui eut lieu au Château Frontenac entre ce gouvernement et les chefs autochtones, il n'est pas étonnant, estime Savard, que ces derniers se soient sentis « déçus, vexés, humiliés » (1978 – 1979a : 149. En effet,

Chacun dans son style propre, les porte-parole du gouvernement ont peu à peu démontré, au-delà des précautions oratoires, le peu d'intérêt qu'ils avaient jusqu'alors accordé à cet important dossier, et le mépris aussi profond que mal dissimulé qu'ils entretiennent envers ces peuples autochtones. (1978 – 1979a : 148)

Rendant compte quelques années plus tard d'une entrevue donnée en avril 1982 par René Lévesque, alors premier ministre et ministre responsable des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit, Rémi Savard déplore « sa profonde méconnaissance du dossier, qui finit par ressembler à du mépris [...] » (1982b).

Étant donné ses œillères et son mépris, le gouvernement du Québec lui apparaît comme figé dans l'incapacité de penser à d'autres solutions que celles qui ont été mises en place depuis des décennies par le gouvernement fédéral, alors qu'en réalité c'est l'accession à « une souveraineté politique complète sur certains territoires [...] que le gouvernement du Québec doit envisager positivement » (1979a : 168). En 2002, donc près d'un quart de siècle plus tard, indigné par l'incompréhension d'un Jacques Parizeau, ancien premier ministre du Québec, face au projet d'entente (dite « Approche commune ») avec quelques communautés innues, il commence par fustiger son « ignorance de l'histoire du développement de l'État canadien au début du xix^e siècle, dans le contexte de ses relations avec la Couronne britannique,

les peuples autochtones et la république alors toute nouvelle de nos voisins du Sud » (2002a). Puis il constate que les idées de l'ancien premier ministre n'apportent rien de nouveau et n'éclairent en rien le Québec :

[...] la sortie de Jacques Parizeau montre qu'il n'a jamais envisagé beaucoup plus que la cession complète et définitive des droits territoriaux, ainsi que l'imposition d'une certaine autonomie administrative limitée. [...] Mais le plus pitoyable fut de l'entendre déclarer ce 28 août [2002], au journal télévisé, qu'il n'arrivait pas à comprendre l'intérêt d'une telle entente pour le Québec. Bref, il s'avouait incapable d'imaginer d'autres voies que celles dont nous constatons l'échec évident depuis deux décennies. (2002a)

Les corrections immédiates apportées aux dires de Jacques Parizeau par Louis Bernard, négociateur de ce projet d'entente, rassurent Rémi Savard et, l'année suivante, la signature de la « Paix des Braves » par le Québec et les Cris, lui semble augurer d'une « mise à jour de la politique québécoise en matière autochtone » (2003). Tout cela lui redonne de l'espoir :

Les documents qui circulent présentement donnent à penser que Québec a définitivement rompu avec la politique d'extinction de quelque droit ancestral que ce soit, incluant le titre foncier indien. Si tel est le cas, on pourra vraiment parler de traités modernes. (2003 : 4)

Mince espoir, car Rémi Savard ne se fait pas trop d'illusion sur les raisons de cette signature :

Certains [...] des] conseillers [du gouvernement Landry], sinon quelques investisseurs pressés (mines, forêts, hydroélectricité, etc.) l'ont sans doute convaincu que les Autochtones étaient devenus des acteurs politiques incontournables. (2003 : 4)

Et l'on sait que, depuis le milieu des années 2000, rien n'a bougé en ce qui a trait à la reconnaissance du titre indien sur les terres... En 2006, Rémi Savard pouvait écrire que le gouvernement Harper refusait de signer la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones⁴ et aussi que, à Québec, « depuis l'arrivée du gouvernement libéral, le dossier des négociations [avec les Innus] est pratiquement demeuré au point mort » (2006).

LES RELATIONS DES QUÉBÉCOIS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS

Rémi Savard s'adresse très souvent directement à la société québécoise dont il décortique les attitudes et qu'il tente de convaincre d'explorer de nouvelles pistes dans ses relations avec les Premières Nations.

UN POINT DE VUE ETHNOCENTRIQUE ET COLONIALISTE

Tout d'abord, remarque-t-il, il serait bon que nous comprenions que les Amérindiens et les Québécois francophones appartiennent à des cultures différentes. Or, non seulement les Québécois ne connaissent pas les

cultures des Premières Nations mais, en outre, ils ne se rendent pas compte qu'ils ne les perçoivent qu'à travers leur propre culture.

[...] les principaux obstacles à la connaissance des cultures amérindiennes tiennent à la nature et à la forme des prismes, à travers lesquels nous sommes condamnés à les observer et à en parler. (1978 – 1979a : 73)

[...] ce que la référence autochtone nous apprend de plus pertinent, c'est qu'il n'existe pas une unique façon de percevoir et de dire le réel. (1979a : 136)

Ne pas tenir compte de ces différences, ne pas tenir compte des spécificités des autres cultures peut s'avérer fort dangereux :

[...] les prétentions au *savoir absolu* conduisent, trop régulièrement pour ne pas être suspectes, à des *certitudes* dans lesquelles se drapent, de façon burlesque, les tenants d'une quelconque supériorité de leur culture, *certitudes* ayant également tenu lieu d'étendards de la mort levés contre trop d'hommes, de femmes et d'enfants, aux épisodes les plus horribles des entreprises coloniales. (1978 – 1979a : 73)

Dans les années 1970, même ceux qui se disent « de gauche » ont du mal à accepter le fait que les Premières Nations se définissent comme différentes (1976). Et, encore dans les années 2000, on peut constater la difficulté de nombre de Québécois à appréhender ces différences. En 2007, Rémi Savard s'insurge contre Mario Dumont, chef de l'Action démocratique du Québec qui, du haut de sa culture, ignore tout des récits autochtones, les ridiculise et voudrait les éliminer des cours d'éthique et de culture religieuse (2007).

Certes, dira Rémi Savard, Québécois et Autochtones sont de cultures différentes si bien qu'ils ne donnent pas le même sens aux mots et aux réalités qui les entourent. Par exemple, ils n'ont pas la même conception de leur lien au territoire (1979 – 1979a : 180). Mais il y a plus que cela. La société québécoise, tout comme son gouvernement, est bloquée par le mépris. Cette indifférence, cette incapacité d'écoute, ce mépris sont ceux des Eurocanadiens en général mais ils définissent plus particulièrement les Québécois (1970). Ils viendraient du fait que ceux-ci ont hérité de l'idéologie coloniale du gouvernement fédéral.

Pour que les propos des autochtones arrivent à nous atteindre, pour que soit mise au point la caisse de résonance nécessaire à une écoute efficace de leur parole, nous sommes donc d'une certaine manière forcés de faire le vide, c'est-à-dire d'évacuer les diverses idéologies coloniales qu'on nous serine depuis toujours, et il ne suffit pas, semble-t-il, de souscrire à un projet souverainiste pour en être totalement exorcisé. (1978 – 1979a : 114)

Aussi, un Québec souverain ne parviendra à établir des rapports positifs avec les autochtones, que si de tels rapports se situent en dehors de toutes références coloniales, que s'il consent à leur reconnaître au départ, et de façon non équivoque, la possibilité de

se dégager eux aussi de toutes espèces de tutelle afin de reprendre enfin, comme collectivité, la place qui leur revient parmi les nations. (1977c : 8-9)

UN MÊME DESTIN

En plus de devoir évacuer leurs idéologies coloniales, les Québécois sont incités par Rémi Savard à se rendre compte que, par rapport au reste du Canada, les Autochtones et eux sont dans le même bateau. Comme nous l'avons déjà mentionné, pour lui le rêve canadien, depuis le tout début et encore sous le gouvernement libéral des années 1980, est d'éliminer les uns et les autres :

Dès son arrivée au pouvoir à Ottawa [avril 1968], l'équipe libérale actuelle s'employait à mettre au point, toujours dans le plus grand secret [...], une sorte de *Terminating Act* en vue de faire disparaître les peuples autochtones du Canada [...] [Livre blanc de 1969]. En même temps, dans les officines libérales, on prenait des dispositions pour réaliser une promesse électorale : mettre le Québec à sa place. (1981d)

Et il reproche de nouveau aux Québécois de ne pas connaître l'histoire du Canada :

Une lecture rigoureuse de l'histoire aurait dû nous faire comprendre que la stratégie fédérale a toujours consisté à opposer autochtones et francophones, pour mieux parvenir à les rejeter tous hors des lieux où se prennent les décisions politiques majeures. (1981d)

Cette similitude de destin ne date pas d'hier. L'Angleterre s'est vue forcée de reconnaître la présence des autochtones (Proclamation royale de 1763) et celle des francophones (Acte de Québec, en 1774) mais, à la fin du XIX^e siècle, l'objectif du Canada était clairement d'assimiler les uns et les autres et, plus près de nous, les autorités fédérales ont répondu par une « commune et cinglante fin de non-recevoir » aux aspirations des Québécois et des Autochtones à la souveraineté politique (1979 – 1979a : 154).

Au moment où se discute le rapatriement de la Constitution, Rémi Savard souligne encore que, quoique différents, Autochtones et francophones sont dans la même situation face au gouvernement canadien et craignent également une éventuelle nouvelle constitution :

[...] tous paraissent redouter le rapatriement d'une constitution, dans laquelle n'aurait pas été préalablement incluse une reconnaissance explicite de leur statut de nations susceptibles à s'autodéterminer. (1980c).

Pour Savard, « la majorité francophone a tout intérêt à s'entourer de voisins aussi souverains qu'elle » (1977 – 1979 : 71). Il y va des intérêts des Québécois, plaide Savard, puisque les Autochtones et eux font face à un ennemi commun. Celui-ci s'appelle « gouvernement canadien » mais aussi « pouvoir », un pouvoir affamé de richesses naturelles (1973 – 1979a : 25).

Quand le pouvoir, sous sa forme fédérale ou provinciale, fait mine de défendre les intérêts d'un groupe, il vaut mieux se méfier; c'est souvent qu'il est en train de bafouer ceux d'un autre! (1973 – 1979a : 25)

UNE SOLUTION : L'ALLIANCE

La similitude des positions des Autochtones et des Québécois face au gouvernement fédéral devrait les conduire à s'allier :

[...] il faudra un jour que des Indiens, des Inuit et des Québécois, conscients tout autant de leurs différences ethniques que de leur identité de position face à un ennemi commun, en arrivent à articuler leurs stratégies. [...] Pour faire échec à cet ennemi commun, qui s'emploie ainsi à nous dresser les uns contre les autres, une seule voie demeure possible, quoique difficile : que tous ceux qui ont l'amour de leur peuple inscrivent *entre la chair et l'os*, comme le chante Leclerc, se rejoignent dans une stratégie commune marquée au coin de la fraternité et de l'efficacité. (1973 – 1979a : 25-26)

Et encore huit ans plus tard :

[...] le réalisme et la dignité nous convient à des pourparlers avec les seuls autres éléments du Canada qui nous ont toujours offert des relations de peuples à peuples, et qui se trouvent eux aussi exclus du « Canadian Club ». Sans être pour autant exempte d'embûches, c'est la seule voie qui nous reste si nous voulons vraiment substituer une autre problématique à celle d'Ottawa. (1981d)

Contre cet « ennemi commun » qui n'a toujours eu comme politique que d'éliminer Autochtones et Québécois francophones, la seule solution envisageable est donc un « front commun » et ce, même si les relations entre Autochtones et Québécois n'ont pas toujours été faciles. Revenant à la charge au début des années 1990 sur la nécessité d'une alliance, Savard remarque que les Premières Nations la proposent. Mais le nationalisme québécois ne cesse de trébucher sur ses contradictions,

[...] et, plus tragique encore, son incapacité à jouer ce qui aurait pu devenir sa carte la plus forte : une alliance avec les autochtones, maintes fois proposée par eux et boudée par nous, pour une restructuration en profondeur de la constitution canadienne en vue de permettre aux peuples qui y adhéreraient d'envisager l'avenir avec confiance. Faute d'être acceptée par le reste du Canada, l'entreprise aurait pu devenir la marque de commerce d'un Québec indépendant. (1991b)

Les Québécois sont pourtant bien placés, répète Rémi Savard, pour savoir que le développement d'une identité nationale requiert une souveraineté politique (1978 – 1979a : 149) et aussi que tout peuple doit être en mesure de légiférer sur sa propre langue (1977 – 1979a : 70).

Déçu de la fermeture du nationalisme québécois, Savard en appelle parfois à la gauche qui, à son avis, devra respecter intégralement les « droits et [...] aspirations des Indiens et des Inuit du Québec » (1973 – 1979a : 24). Mais la gauche est-elle moins sourde que le reste de la population? Cette année-là (1973) la cour

d'appel rejette le jugement Malouf qui ordonnait un moratoire sur les travaux entrepris dans la Baie James. À la suite de ce rejet, justifié en arguant que « les intérêts de la majorité québécoise doivent prévaloir sur ceux de quelques milliers d'Indiens et d'Inuit... » (1973 – 1979a : 22), Rémi Savard remarque qu'en fait ces travaux « relèvent du même mépris du monde ordinaire » que d'autres entrepris à Montréal contre les vœux de la population. Et il poursuit, s'adressant toujours à la gauche :

Refuser de servir de *poudre à canon* contre les Indiens et les Inuit, ne relève pas d'un quelconque paternalisme blanc à l'égard de ces derniers; c'est au contraire débusquer la bête *pouvoir* d'un endroit stratégique [...]. (1973 – 1979a : 24)

Les Québécois devraient se demander qui a intérêt à minoriser les francophones et à priver les Autochtones des moyens de se gouverner et à qui s'associe le fédéral lorsqu'il dépouille les uns et les autres.

Après la terre et le bois qui y poussait, ce fut l'or, le pétrole, le gaz naturel, le fer, l'hydroélectricité, l'uranium, etc. Or, les artisans du projet confédératif savaient très bien, eux, que pour arriver à mettre la main sur de telles richesses, il fallait réussir à déstabiliser les peuples autochtones. Tout fut mis en œuvre pour y parvenir [...]. (1980a)

Les peuples non autochtones du Canada seraient avisés de veiller au grain en se demandant s'il y va vraiment de leur intérêt d'accepter sans critique les écueils que leurs gouvernements, en leur nom, ne cessent de placer sur la voie dans laquelle les autochtones sont présentement engagés, soit celle du libre choix des peuples à disposer d'eux-mêmes. [...] nous serions sages de prendre acte que, derrière les déclarations onctueuses des hommes de pouvoir se terrent les objectifs des hommes *signe de piastre*, dont les intérêts ne dépassent pas le court terme et ne visent qu'à maximiser des profits immédiats, aux dépens des peuples aussi bien autochtones que non autochtones. (1978 – 1979a : 119-120)

La société québécoise n'est sans doute pas prête à saisir qu'une alliance avec les Premières Nations ne peut que servir ses intérêts. Cependant, dans la perspective d'un Québec indépendant, « il serait urgent, pense Savard dans les années 1970, de commencer à explorer les bases nouvelles, sur lesquelles s'établiront nos rapports avec les autochtones de cet éventuel pays » (1977c : 8).

ACCEPTER LEUR DIFFÉRENCE ET LEUR DROIT À L'AUTODÉTERMINATION

Les Québécois vont-ils finir par accepter la spécificité des peuples autochtones, le fait qu'ils sont de traditions différentes, qu'ils ont des visions du monde et des façons de faire qui ne ressemblent pas aux leurs? Resteront-ils éternellement incapables de sortir de leur ethnocentrisme et de regarder en face la dimension coloniale de leur histoire? Pourquoi tant hésiter?

Le fond des choses, c'est que notre relation à l'autochtone a toujours été et demeure ce qu'il y a de plus trouble en nous. (1978 – 1979a : 152)

Mais les Québécois ne peuvent continuer à stagner dans ce statu quo, estime Savard, car il en va de leur accès à une définition claire d'eux-mêmes : « [...] souveraine ou pas, écrit-il, notre personnalité collective restera incertaine tant et aussi longtemps qu'un tel travail d'élucidation n'aura pas été accompli » (1978 – 1979a : 152).

Et il rappelle, en 1990 :

Peu avant le célèbre référendum perdu, j'écrivais que tant que nous n'aurions pas clarifié nos relations avec les autochtones, nous ne saurions parvenir à une définition de nous-mêmes qui nous garantirait une meilleure prise sur le réel. (1991a : 147)

De quoi s'agit-il au juste? Quelle est cette clarification, cette élucidation dont il parle? Pour lui, il s'agit simplement de

Nous voir d'une façon qui n'exclurait pas que des peuples nous aient précédés ici de quelques millénaires, des peuples ordinaires comme le nôtre avec leurs grandeurs et leurs petitesse, des peuples qui nous accompagnent encore et qui auraient comme le nôtre le droit de choisir leur avenir. Une image de nous-mêmes dont la pierre d'assise serait autre chose que la négation de ces peuples. (1991a : 148)

Il s'agit donc de cesser de nier l'existence et la spécificité des Premières Nations. Et cette reconnaissance de leur différence, les Québécois doivent s'y engager pour eux-mêmes. Savard martèle l'importance de

[...] *l'affirmation claire et précise que notre propre différence passe par une reconnaissance également claire et précise de la leur, et de la communauté de destin reliant l'une et l'autre dans cette péninsule du Nord-Est américain* (1978 – 1979a : 152⁵).

[...] tant que ne sera pas réglé notre contentieux avec les autochtones sur la base de l'égalité réciproque, nous ne réussirons pas à nous définir parfaitement comme peuple. (1979 – 1979a : 181)

Il va plus loin. Ignorer la présence des peuples autochtones, ignorer l'appartenance du peuple québécois à une même réalité, celle de l'Amérique, c'est mettre en danger non seulement la définition des Québécois comme peuple mais aussi leur éventuel accès à l'indépendance.

Quant au projet d'autodétermination québécois lui-même, je pense qu'il n'a aucune chance de voir le jour à court, moyen ou long terme, s'il ne commence par s'articuler sur la dynamique panamérindienne, s'il continue à ignorer de façon aussi cavalière les données socio-politiques inhérentes au continent américain. (1979a : 110)

[...] tant que ne sera pas réglé notre contentieux avec les autochtones sur la base de l'égalité réciproque, nous ne réussirons pas à nous définir parfaitement comme peuple. (1979 – 1979a : 181)

À plusieurs reprises, Rémi Savard mentionne que les Autochtones comprennent le désir de souveraineté du Québec mais qu'ils demandent la même compréhension à leur égard :

Le président de la *Fraternité des Indiens du Canada* disait récemment au premier ministre du Québec [René Lévesque] que son souverainisme trouverait des alliés partout au pays, si seulement il reconnaissait que la formule était également valable pour les divers peuples autochtones [...]. (1979 – 1979a : 144)

Encore en 1995, il fait remarquer que les Autochtones, loin d'être radicaux, cherchent plutôt comment maintenir leur autonomie sans nier que Premières Nations et Québécois doivent vivre sur un même territoire :

Ce qu'on entend [...] c'est « Asseyons-nous et voyons comment on peut mettre en commun certaines juridictions et comment on peut conserver chacun de son côté l'exclusivité de certaines autres juridictions ». Cela veut dire des juridictions indiennes exclusives pour certaines matières, et des juridictions partagées pour d'autres. (1995 : 48)

Il n'est pas sûr du tout que les Québécois acceptent cette main tendue, avait présagé Rémi Savard à la fin des années 1970, mais, s'ils ne le font pas, cela pourrait leur nuire considérablement :

Nous pourrions cependant avoir à payer cher de vouloir continuer à faire comme si ceux-ci n'existaient plus. Ainsi, en persistant à demeurer des *déconnectés* par rapport aux données socio-politiques inhérentes au continent américain, en nous faisant stupidement les complices de ceux qui ont présentement tout intérêt à nous laisser dans l'ignorance des aspirations à l'autodétermination de plusieurs peuples autochtones au Canada, nous pourrions compromettre jusqu'aux chances d'accéder à la nôtre. (1979 – 1979a : 144)

En faisant renaître un projet souverainiste dans ce coin-ci de l'Amérique, nous avons lié notre sort à celui des autochtones. Notre accession à l'autodétermination se fera en même temps que la leur, sinon elle risque de demeurer à l'état de projet et de disparaître à nouveau au tournant de la prochaine génération... Ça commence donc à ressembler à une priorité ! (1977b)

Il n'y a donc pas trente-six solutions pour Rémi Savard. Cependant, avant même de songer à une discussion ou à une alliance avec les Premières Nations, une étape doit être franchie :

Ce préalable à toute discussion n'est rien de plus, mais rien de moins aussi, que la reconnaissance effective du droit de ces peuples à l'autodétermination [...]. S'il est une exigence minimum à laquelle un Québec souverain devrait se montrer sensible, c'est bien celle-là. (1977c : 9)

Inutile de se faire des illusions, aucune entente franche et claire n'est possible sans cela. Il serait temps d'arrêter de faire semblant de conclure des ententes qui ne sont que des dérivatifs.

Cessons de tourner autour du pot [...]. Avant d'imaginer quelque mesure que ce soit pour prétendument protéger et développer la langue et la culture autochtones, il faut s'attaquer de plein fouet au contentieux politique entre eux et nous, sinon toutes nos générosités seront suspectes, coûteuses, inefficaces et inutiles. (1979 – 1979a : 175)

Bien sûr, prévient Savard, pour un Québécois, opter pour l'autodétermination des peuples autochtones ne va pas de soi : « Je sais que ce n'est pas facile, dit-il en entrevue, mais il n'y a pas d'autre solution sous les cieux » (1979 – 1979a : 181).

Étant donné la similarité des aspirations autochtones et francophones, et la concurrence qui s'ensuit au Québec, ni les uns ni les autres n'ont le choix de ne pas aller au fond des choses. C'est souvent éprouvant pour tout le monde. Mais il y a là aussi un enjeu emballant, qui nous repose malgré tout de la grisaille canadienne ! (1992 : 6-7)

À lire Rémi Savard, on a l'impression qu'à coups de petites avancées et de reculs, l'état des relations entre les Québécois et les Premières Nations a beaucoup pataugé depuis quarante ans. Nous sommes loin, en 2011, de la fébrilité et des espoirs des années 1970, et très loin encore d'une reconnaissance claire des droits des peuples autochtones à l'autodétermination. Cela n'empêche pas que, à travers les soubresauts de la vie politique et malgré le retour à la stagnation depuis les sept ou huit dernières années, Rémi Savard a certainement contribué à faire avancer les connaissances sur les Premières Nations et qu'il a transmis depuis le début des années 1970 quelques messages clairs.

LES INTERVENTIONS, QUESTIONS ET MESSAGES DE RÉMI SAVARD

Au terme de ce parcours à grandes enjambées dans le discours de Rémi Savard, essayons de prendre un peu de distance et de voir comment il s'est imposé en tant que figure forte et avant-gardiste de la réflexion sur le contentieux entre le Québec et les Premières Nations qui y vivent. Je soulignerai également trois messages au Québec qui, à mon avis, ressortent de ses écrits.

OBSERVER SANS CONCESSION ET RENDRE COMPTE

En premier lieu, remarquons que Rémi Savard a agi en observateur de l'actualité autochtone. Après les événements de Listuguj, notamment, il relate ce qui s'est passé (1981a, 1981c) et il rétablit les faits à l'encontre des dires du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Parfois, c'est contre les journalistes qu'il s'offusque (1981b) reprenant un à un leurs propos pour les démentir et ce, sans mâcher ses mots :

Il faut être affecté d'une myopie socio-culturelle assez avancée, d'une profonde ignorance de l'histoire américaine, d'un penchant certain pour le potin journalistique de dernier ordre, d'une incapacité définitive à saisir le destin tragique d'un peuple, d'une loyauté sans égale à l'endroit du pouvoir et, enfin, du plus classique des racismes, pour parvenir à réduire un événement politique d'une telle transparence [manifestation sur la rivière Olomane, les 28 et 29 juillet 1977] à un spectacle folklorique de mauvais goût, ou encore à l'action de quelques agitateurs blancs. (1977 – 1979a : 63)

Dans le cas d'une manifestation des Innus de la Côte-Nord contre des réglementations unilatérales du gouvernement de Terre-Neuve sur la chasse au caribou, après avoir, encore une fois, rétabli les faits, outré par le peu de rigueur du chroniqueur, il s'exclame : « “Coudonc”, l'information ! » (2004).

Les éditorialistes n'échappent pas à son regard critique :

Il y a comme de l'aveuglement dans son empressement [celui de l'éditorialiste] à absoudre de l'accusation de propagande haineuse celui de ses collègues qui lançait dernièrement aux Mohawks cette pluie d'injures : « peuplade vivant à l'âge de pierre et s'accrochant depuis lors à des institutions dégénérées », etc. (1994b)

INFORMER SUR L'HISTOIRE ET SUR LES CULTURES

Et, de la même façon qu'il le fait pour les politiciens, il reproche à ceux qui travaillent dans les médias de ne pas connaître leur histoire. À ce sujet, on peut dire qu'il n'épargne pas sa peine. Combien d'articles a-t-il écrits dans lesquels, prenant sa plume d'enseignant, il relate l'histoire du Canada depuis le début du XVII^e siècle mais surtout depuis 1760 et, plus particulièrement encore, depuis le milieu du XIX^e siècle, moment où les Autochtones ont été privés de leurs moyens de subsistance, de leurs structures politiques, de leurs traditions religieuses... Par exemple, s'en prenant à un autre éditorialiste, il écrira en 1994 :

Si on veut pouvoir résoudre le problème mohawk en particulier et autochtone en général, il faudrait espérer que certains éditorialistes, chroniqueurs, caricaturistes ou autres commentateurs fassent d'abord preuve d'un peu de retenue. [...] Et serait-ce trop leur demander de commencer à faire eux-mêmes leurs devoirs en matière d'histoire canadienne. (1994a)

L'ignorance de l'histoire n'est pas sans conséquences. Elle alimente les préjugés, fausse le jugement, handicape l'avenir des relations entre Québécois et Autochtones :

Nous ne pouvons construire l'avenir du Québec sur la base de l'ignorance de son histoire. Un sérieux devoir de mémoire s'impose de toute urgence à la classe politique. (2002a)

À la classe politique, certes, mais aussi, comme nous l'avons vu, au monde des médias et jusqu'aux « sociologues, anthropologues, politicologues, analystes de tout acabit » à qui Rémi Savard suggère qu'il serait grandement temps de penser à « débarquer enfin en Amérique » (1979a : 111)!

Mais, outre le fait qu'une bonne partie de l'histoire est occultée (« comme si une pièce majeure de l'histoire des descendants de colons que nous sommes avait été retirée du dossier » – 2006), voilà que certains s'affairent à interpréter les événements de façon à satisfaire les intérêts des organismes qui les subventionnent (2002b). Déjà

dans les années 1970, Rémi Savard appelait au contraire ses concitoyens à tout faire pour saisir « la face cachée d'une histoire, qu'on tente encore de nous présenter comme édifiante », cette face cachée étant celle de « peuples dépossédés, paupérisés, encarcânés » (1978 – 1979a : 114).

Au fil de ses articles, Rémi Savard enseigne également, comme nous l'avons vu, qu'il existe de profondes différences entre les cultures des Autochtones et celle des francophones du Québec, les premiers issus de civilisations orales, les seconds d'une civilisation écrite (1970), les premiers envisageant leur rapport à l'environnement comme une responsabilité à mener à bien avec respect, les seconds comme une domination que l'on peut exercer avec arrogance (1979a : 138), les premiers pensant leurs structures politiques comme décentralisées, leurs décisions s'établissant par consensus, les seconds pensant au contraire leur État comme fortement centralisé et basé sur la délégation de pouvoir (1978, 1992 : 6). Il ne se prive pas non plus de remettre à leur place ceux qui ne voient dans les cultures autochtones que folklores (1970) inaptes au changement (1972b).

INTERPELLER SES CONCITOYENS

Par ailleurs, Rémi Savard interpelle les Québécois par deux questions pressantes et une affirmation qui traversent l'ensemble de ses écrits.

- Quel Québec laisserons-nous à nos enfants?

La première question est le reflet d'une inquiétude : qu'allons nous laisser en héritage aux générations futures? Si, d'après Savard, les Québécois n'ont pas à porter la responsabilité des erreurs de leurs ancêtres, ils doivent se préoccuper des leurs car « si elles nous sont un jour imputées par nos descendants, c'est que nous n'aurons pas su les éviter aujourd'hui » (1993).

L'histoire jugera le projet québécois aussi, et peut-être surtout, sur le traitement qu'il aura réservé au problème des nationalités. (1979b)

Le pire service que nous pouvons rendre à nos descendants, c'est de sous-estimer la signification politique des aspirations autochtones [...]. (1979a : 110)

Et il dira aussi : « Il se pourrait que la dette publique ne soit pas ce que nous préparons de pire à ceux qui nous suivent » (1996 ; voir aussi 2002a). L'idée de transmettre à leurs descendants une situation plus tragique que celle dont ils ont eux-mêmes hérité devrait faire frémir les Québécois. Quant à lui, Rémi Savard craint que la naissance du Québec ne prenne appui sur la mort des peuples autochtones :

[...] c'est à l'avenir de mon pays, de mes enfants, de mes petits-enfants que je pense. J'aime mieux être entouré de groupes

souverains que de construire mon pays sur des ruines de peuples qu'on méprise et d'inculquer ce mépris à mes enfants. (1979 – 1979a : 181)

- Notre imagination est-elle stérile?

Un second leitmotiv traverse les écrits de Rémi Savard. Il s'entend non pas comme une prière mais comme un cri : « Par pitié, ayons un peu d'imagination ! » et aussi « Quand allons-nous enfin sortir du XIX^e siècle ? »

Ce manque d'imagination bloque complètement les relations entre Québécois et Autochtones :

Pas plus que le Canada anglais à notre sujet, nous ne sommes capables d'imaginer une solution politique autre que le melting pot à un bout, et le camp de réfugiés à l'autre. (1979 – 1979a : 180)

Pourtant, les Autochtones, eux, ont des propositions à faire. En deux phrases où l'on reconnaît sa hantise pour l'aveuglement et le mépris des Québécois, il écrit :

Ces *sauvages*, que nous avons crus disparus, à force de cesser de les regarder, reviennent aujourd'hui nous offrir à nouveau de sceller des alliances, sur la base du respect de la terre sacrée d'Amérique. Notre imaginaire serait-il à ce point sclérosé, qu'il ne puisse permettre autre chose qu'un pitoyable retour au mépris des boucaniers⁶? (1979 – 1979a : 145)

Il est normal que ces peuples craignent de ne trouver en face d'eux qu'une proposition de tutelle identique à celle qu'ils connaissent déjà. « Par contre, plaide Savard, un minimum d'imagination suffirait pour qu'une telle méfiance cède la place à un dialogue possible » (1977c : 8). Mais peut-on vraiment espérer que, lorsqu'ils seront sur le point d'accéder à l'indépendance, les Québécois sauront inventer un moyen de vivre sans heurt aux côtés des Autochtones?

Quand l'actualité se sera dégorgée du contentieux Québec-Ottawa, il faut espérer que notre imaginaire socio-politique permettra la prise en considération de la présence de ces nombreux peuples autochtones qui nous ont précédés sur ce continent, qui sont encore là malgré tous les efforts consacrés à les en arracher, et qui, selon toute vraisemblance, sont à nos côtés pour plusieurs générations à venir. (1980b)

Rémi Savard semble en douter. Il note l'incapacité canadienne d'imaginer des structures politiques propres à faire place au pluralisme et craint que le Québec soit atteint par cette sclérose qui remonterait au XIX^e siècle (1992). Il faut absolument que le Québec sorte de ce cul-de-sac qui consiste à ne proposer aux Premières Nations qu'une autonomie administrative limitée (2002a) (et donc l'assimilation) et des droits restreints à leurs activités traditionnelles de chasse et de pêche (et donc l'enfermement dans la folklorisation). Ramener les Premières Nations au rang de groupes ethniques est la voie proposée par le Canada depuis cent cinquante ans, celle qui a échoué.

Et voilà où nous en sommes après tant d'années gaspillées. Plus le temps passe, plus il faudra d'imagination, d'intelligence et de courage pour dénouer cet imbroglio avant qu'il ne nous expose au visage. (1996)

- Reconnaître le droit des Premières Nations à l'autodétermination

La troisième idée qui traverse les écrits de Rémi Savard est, nous l'avons vu, une esquisse de cette voie à prendre. Il ne s'agit pas, pour lui, de définir la mécanique des ententes possibles mais plutôt d'indiquer dans quel esprit les Québécois pourraient aborder leurs relations avec les Premières Nations pour que l'avenir des générations futures soit plus prometteur. En 1977, il écrit qu'il ne fait que suggérer « une ouverture d'esprit totale de notre part, pour que nous ne retombions pas, et comme à l'envers, dans l'absurdité politique ayant caractérisé nos rapports avec la majorité canadienne » (1977c : 9).

[...] un Québec souverain ne parviendra à établir des rapports positifs avec les autochtones, que si de tels rapports se situent en dehors de toute référence coloniale, que s'il consent à leur reconnaître au départ, et de façon non équivoque, la possibilité de se dégager eux aussi de toute espèce de tutelle afin de reprendre enfin, comme collectivité, la place qui leur revient parmi les nations. (1977a)

Plus tard il redira :

Je n'ai pas plus que d'autres de solutions à proposer sinon, peut-être de s'entendre au moins sur le diagnostic, et de conserver le calme qu'il convient d'avoir lorsque nous traitons de nos difficultés de voisinage. Et ceci nous concerne tous, autochtones, anglophones et francophones. (1992 : 6)

Mais en réalité, Rémi Savard a des suggestions à faire puisqu'il parle aussitôt, d'abord, de respect mutuel, et ensuite, comme on l'aura déjà remarqué, de reconnaissance des droits : « [...] le processus devant conduire à une solution, écrit-il, passe inévitablement par la reconnaissance des droits de l'autre » (1992 : 6). Et ces droits, ce sont les droits à l'autodétermination, le droit de choisir son avenir (1991a : 148). Rémi Savard en parlait déjà dans les années 1970.

Donc, rompre le silence, cette sorte de surdité dans laquelle les Québécois se réfugient quand il est question des Premières Nations, cesser d'ignorer l'histoire et de nier l'empreinte colonialiste qu'elle a gravée au cœur des relations avec les Autochtones et puis, surtout, reconnaître que ces derniers constituent des peuples et qu'ils détiennent à ce titre les mêmes droits que le peuple québécois. C'est une voie difficile, certes, mais c'est la seule possible, pense Savard, si le Québec veut sortir de l'impasse politique et libérer l'avenir des entraves transmises par le Canada.

Par ailleurs, rappelle Rémi Savard, la présence des nations autochtones ne peut qu'enrichir le Québec, lui donner ce « supplément d'âme » qui lui manque :

[...] ces cultures autochtones, avec lesquelles nous sommes en contact depuis près de trois siècles, nous ont déjà apporté beaucoup plus qu'on le croit, et leur développement ultérieur risque de contribuer de façon déterminante à la qualité de la vie dans ce coin de terre que nous partageons. (1977c : 10)

Force nous sera bientôt de constater qu'il y a [chez eux] une créativité culturelle spécifique, dense et toute tournée vers l'avenir, ainsi qu'un imaginaire politique [...] porteur de solutions [étant donné leurs] expériences inédites de relations entre peuples. (1980c)

Mais, pour que les peuples autochtones continuent à fournir et à développer cet apport stimulant pour le Québec, encore faudrait-il qu'ils bénéficient de meilleures conditions de développement, « c'est-à-dire de la souveraineté politique » (1977 – 1979a : 42). Si la conclusion de la « Paix des Braves » a redonné un peu d'espoir à Rémi Savard, l'espoir est retombé depuis que le gouvernement du Québec a recommencé à « regarder ailleurs », redonnant aux Premières Nations leur statut de *Peuples invisibles*. Et pourtant, le jour où il n'y aura plus d'Innu ou d'Indiens, on va devenir les orphelins des Amériques, nous dit-il (voir DVD joint à ce numéro).

Alors, qu'attendons-nous? C'est la question que pose Rémi Savard depuis maintenant quarante ans...

Notes

1. Les articles de certains quotidiens sont numérisés à partir des années 1990. Pour les années précédentes et dans le cas des autres journaux, il a fallu trouver les textes en bibliothèque. Je remercie très sincèrement Mario Rendace pour son aide sans laquelle rassembler ce corpus aurait été une tâche réhabilitaire.
2. Dans la dédicace de son livre *Le Rire précolombien dans le Québec d'aujourd'hui* (1977), faisant allusion à l'un de mes articles (Vincent 1977) paru dans la revue *Possibles* en même temps que l'un des siens (Savard 1977c), Rémi Savard écrivait : « À Sylvie Vincent, [...] ce] témoignage ajouté à ceux des trop rares autres qui croient qu'un Québec indépendant avec des Montagnais [...] dépossédés » ne « serait pas vraiment un Québec libre ».
3. Plusieurs textes publiés dans des journaux ont ensuite été repris en 1979 dans le livre : *Destins d'Amérique. Les autochtones et nous*. Pour ces articles, la référence donnée est celle du livre (ici : 1979a : 181). Cependant, pour que le lecteur puisse se situer par rapport aux événements auxquels Rémi Savard réagit, nous donnons aussi, en italique, la date de la première parution dans le quotidien (dans ce cas-ci, 1979). Lorsque la mention 1979a apparaît seule, c'est que le texte cité n'a pas été publié avant de l'être dans *Destins d'Amérique. Les autochtones et nous*.
4. Il est vrai que la Déclaration a finalement été appuyée en novembre 2010 par le gouvernement Harper qui rappelait cependant qu'elle n'est pas juridiquement contraignante et qu'elle ne modifie en rien les lois canadiennes.
5. Cette phrase est en italique dans le texte d'origine, comme pour en souligner l'importance.
6. « Aventurier [...] qui chassait les bœufs sauvages pour en boucaner la viande ». Par extension : « pirate qui infestait l'Amérique » (*Le Petit Robert* 1984). Rémi Savard utilise souvent

ce terme, et aussi l'expression *boat people* pour désigner les premières générations d'Européens à être venues en Amérique.

Articles cités

SAVARD, Rémi

1970 : « ... Et les autres Québécois ? » *Le Devoir*, 30 décembre : A28 (Supplément : « *Le Devoir* 1910-1970 : Le Québec qui se fait »).

1972a : « Les Indiens de la Baie James posent un problème d'avant-garde ». *Le Devoir*, 6 mars : 5.

1972b : « L'art de s'enfermer dans une contradiction qu'on souhaitait dénoncer ». *Recherches amérindiennes au Québec* II(2) : 72-77.

1976 : « Les Indiens et la gauche québécoise ». *Recherches amérindiennes au Québec* VI(3-4) : 110-111.

1977a : « Les Autochtones dans un Québec souverain. Un préalable essentiel : le droit à l'autodétermination ». *Le Devoir*, 17 mars : 5.

1977b : « Le dossier autochtone et les responsabilités d'un gouvernement souverainiste ». *Le Jour*, 9 septembre : 8.

1977c : « Pour un dialogue politique possible avec l'autochtone Québécois » *Possibles* 1(3-4) : 1-11.

1978 : « Vers une souveraineté-association ? » *Le Devoir* (Cahier 3 : Culture et Société, « Le Québec et ses premiers occupants ») : 29.

1979a : *Destins d'Amérique. Les autochtones et nous*. L'Hexagone, Montréal.

1979b (avec Robert Vachon) : « Kahnawake : les souillures d'un livre blanc ». *Le Devoir*, 14 novembre : 5.

1980a : « L'autodétermination des peuples autochtones ». *Le Devoir*, 25 mars : 9.

1980b : « Des Attikamek et des Montagnais à Montréal ». *Relations* 40 (460) : 168.

1980c : « Les autochtones et la crise canadienne ». *Le Devoir*, 11 décembre : 11.

1981a : « Souveraineté matraquée et association refusée ». *Le Devoir*, 17 juin : 9.

1981b : « Restigouche : les propos de Lucien Lessard ». *Le Devoir*, 22 juin : 7.

1981c : « Opération Bécasse à Restigouche. Débarquement de "l'armée" du Québec ». *Presse-Libre*, juillet : 24.

1981d : « L'isolement du Québec : mythe ou réalité ». *Le Devoir*, 13 novembre : 17.

1982a : « La nouvelle politique autochtone d'Ottawa ». *Le Devoir*, 15 février : 13.

1982b : « L'art du "double langage" ». *Le Devoir*, 13 avril : 17.

1987 (entrevue réalisée par François Saillant et Alain Cochais) : « Lutter en notre nom, pas au nom des autochtones ». *Révoltes* 7 : 4-6.

1991a : « L'étranger venu d'ici ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXI(1-2) : 146-148.

1991b : « L'art de se tirer dans les jambes ». *La Presse*, 18 septembre : B3.

1992 : « Les autochtones du Québec dans la crise politique canadienne ». *Culture* XII(1) : 3-7.

1993 : « Les stewards de la nature. Proposer aux autochtones de devenir des "conventionnés" de nos États relève de la caricature sinon de l'insulte politique ». *Le Devoir*, 6 mai : A6.

1994a : « Les dangers de l'amnésie collective ». *La Presse*, 19 février : B3.

1994b : « Médias et autochtones. Inconscience ou ignorance crasse ». *Le Devoir*, 13 avril : A9.

1995 (entrevue réalisée par Robert Crépeau) : « De la nation à l'autonomie gouvernementale ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXV(4) : 45-52.

1996 : « Autochtones : la saison des aventuriers ». *La Presse*, 10 février : B2.

2002a : « La "dynamite potentielle" de Monsieur ». *Relations* 680 : 4-5.

2002b : « Négociations Innus-Québec. Obélix chez les Indiens : un scoop dépassé ». *Le Devoir*, 25 novembre : A7.

2003 : « La "Paix des Braves" ». *Spirale* 188 : 10-11.

2004 : « Chasse aux caribous en territoire innu. Égarement de chasseur, dérapage de chroniqueur ». *Le Devoir*, 13 mai : A7.

2006 : « Quand Ottawa et Québec font marche arrière dans le dossier autochtone ». *Le Devoir*, 21 juillet : A9.

2007 : « Quand Mario Dumont parle des autochtones ». *Le Devoir*, 19 décembre : A7.

VINCENT, Sylvie

1977 : « L'histoire montagnaise jusqu'au 15 novembre : quatre siècles de dépossession ». *Possibles* 1(3-4) : 13-24.